

Conseil Communautaire
Séance du 29 Juin 2023

Délibération N° 2023 06 063 : Développement économique – Vente de la parcelle AI 436 - Société Bulle de linge – Montval-sur-Loir, Zone de Mont sur Loir

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle Pacifique à Loircowork | Ruillé sur Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 22/06/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	7	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; Patrick BETTON (suppléant de M. Sylvain BIDIER) ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	François OLIVIER
Alain GUILLOIS	Claire COULONNIER
Laure DUTERTRE	Hervé RONCIERE
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHRLÉ	Galiène COHU
Sabrina RAPPART	Excusée
Francis BOUSSION	Excusé

Secrétaire de séance : Monique TROTIN

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable de pôle Solidarités
- Delphine RENAULT - Responsable de pôle Aménagement de l'espace

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 30/06/2023

M. le Président indique que la société BULLE DE LINGE se porte acquéreur d'une parcelle sur la zone économique de Mont-sur-Loir.

Il s'agit pour cette entreprise d'installer sa 12^{ème} unité en France. Spécialisée dans la blanchisserie industrielle, elle embauchera à terme 70 à 80 personnes sur site.

Les conditions de cette cession pourraient intervenir sur les bases suivantes :

Acquéreur	Société BULLE DE LINGE – Monsieur LABRUNYE		
Références cadastrales	Parcelle AI 436 – Château du Loir – MONTVAL-SUR-LOIR		
Contenance	7 179,25 m ² (suivant document de bornage à intervenir)		
Prix de vente	4,70 € HT le m ²		
TVA	Sur marge, en sus (Loi n°2010-237 du 9 mars 2010)		
Calcul de TVA sur marge	Surface en m ²	Prix en € HT /m ²	Montant en € HT
	7 179,25 m ²	4,70 €	33 742,47 €
Prix d'acquisition des terrains en 1998,			
	7 179,25 m ²	1,56 €	11 199,63 €
Montant de la marge			22 542,84 €
		TVA (20%)	4 508,57 €
Net vendeur	MONTANT TOTAL en € TTC		38 251,04 €

Frais d'acte	Tous les frais de rédaction de l'acte sont à la charge de l'acquéreur	
--------------	---	--

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :**

1. D'accepter la cession de la parcelle AI 436 d'une contenance de 7 908 m² au profit de M. LABRUNYE, Société BULLE DE LINGE située sur la zone d'activités de Mont sur Loir – MONTVAL-SUR-LOIR, au prix et conditions définies ci-dessus ;
2. D'autoriser M. le Président en exercice ou Monsieur le Vice-Président par délégation à signer toute pièce ou acte relatif à cette décision.

Adopté à l'unanimité

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**

**Secrétaire de séance
Monique TROTIN**

